

## Communiqué de presse

# Cessation du contrat de liquidité

**Chassieu (France), le 2 octobre 2024, – 17h45 - Amoéba (FR0011051598 - ALMIB), greentech industrielle spécialisée dans le développement de solutions microbiologiques naturelles basées sur l'exploitation brevetée d'amibes, annonce la cessation de son contrat de liquidité établi avec Portzamparc (BNP Paribas).**

A la date du 30 septembre 2024, il a été mis fin au contrat de liquidité confié par la société AMOEBA à Portzamparc BNP Paribas.

A cette date, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 33 366 titres
- 12 869,06 euros

Il est rappelé que lors du dernier bilan semestriel à la date du 30 juin 2024, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 36 557 titres
- 10 615,10 euros

La liquidité quotidienne moyenne apparaissant suffisante pour assurer des transactions quotidiennes, la Société a décidé de mettre fin à son contrat de liquidité afin de ne plus payer de prestation additionnelle, dans un contexte de rationalisation des coûts.

---

### **À propos d'Amoéba :**

Créée en 2010, Amoéba est une greentech basée à Chassieu (Lyon, France) qui a pour ambition de devenir un acteur majeur du traitement du risque microbiologique dans les secteurs de la protection des plantes et de la cosmétique.

Basées sur les propriétés naturelles d'un micro-organisme unique au monde, sous brevet exclusif, nos solutions biologiques constituent une alternative viable aux produits chimiques largement utilisés aujourd'hui. Amoéba se concentre actuellement sur le marché mondial du biocontrôle pour la protection des plantes et sur le marché de la cosmétique. La commercialisation des produits phytosanitaires étant sujette à l'obtention des autorisations réglementaires locales, la Société a mené les démarches réglementaires nécessaires et a obtenu en 2022 l'approbation de sa substance active aux USA ainsi que la recommandation d'approbation en Europe émise par l'autorité autrichienne. Concernant l'application cosmétique, cette dernière ne nécessite pas d'approbation

préalable d'une autorité compétente en Europe et aux États-Unis, la personne responsable de la mise sur le marché du produit cosmétique formulé doit procéder à une autoévaluation de sa sécurité.

Amoéba est une société cotée sur Euronext Growth. La Société est membre du réseau BPI Excellence et est éligible au dispositif PEA-PME. Plus d'informations sur [www.amoeba-nature.com](http://www.amoeba-nature.com).

### **Contacts :**

#### **Amoéba**

Jean-François DOUCET

Directeur Général

☎ 04 26 69 16 00

✉ [jf.doucet@amoeba-nature.com](mailto:jf.doucet@amoeba-nature.com)

#### **Actus finance & communication**

*Relations investisseurs*

Pierre JACQUEMIN-GUILLAUME

☎ 01 53 67 36 79

✉ [amoeba@actus.fr](mailto:amoeba@actus.fr)

*Relations presse*

Serena BONI

☎ 04 72 18 04 92

✉ [sboni@actus.fr](mailto:sboni@actus.fr)

### **Avertissement**

*Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives relatives à Amoéba qui reposent sur nos estimations et hypothèses actuelles et sur les informations qui nous sont actuellement disponibles. Amoéba, cependant, ne donne aucune garantie quant à la réalisation des prévisions exprimées dans ces déclarations prospectives qui sont soumises à des risques dont ceux décrits dans le Document Universel d'Enregistrement d'Amoéba déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 29 avril 2024 sous le numéro D.24-0352 et disponible sur le site Internet d'Amoéba ([www.amoeba-nature.com](http://www.amoeba-nature.com)). Les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué sont également soumises à des risques inconnus d'Amoéba ou qu'Amoéba ne considère pas comme significatifs à cette date. La réalisation de tout ou partie de ces risques pourrait conduire à ce que les résultats réels, conditions financières, performances ou réalisations d'Amoéba diffèrent significativement des résultats, conditions financières, performances ou réalisations exprimés dans ces déclarations.*